

Québec, le 21 décembre 2011

Madame Lucie Rousseau
Conseillère aux affaires régionales
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
625, boulevard Laflèche
Bureau R.C. 702
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

**Objet : Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la région
administrative de la Côte-Nord**

Madame Rousseau,

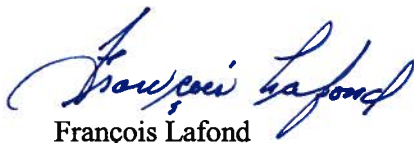
À la demande de la commission d'enquête et d'audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'examen des projets en titre, vous avez déposé sous pli confidentiel, lors de la première partie de l'audience publique, les demandes d'avis de potentiel minier, la synthèse des commentaires du MRNF sur les territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées dans la province naturelle D ainsi que la position préliminaire du MRNF sur les propositions de modifications aux limites des huit territoires situés sur la Côte-Nord (Document de travail – 15 avril 2010).

Après avoir pris connaissance des documents en question, la commission en arrive à la conclusion qu'ils ne sont d'aucune utilité pour compléter son analyse du dossier et qu'ils n'apportent rien de plus au débat public actuel.

En conséquence, la commission vous retourne ces documents qu'elle ne rendra pas publics.

Veillez agréer, Madame Rousseau, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président de la commission


François Lafond